



**HAL**  
open science

## Compter pour mieux comprendre : le projet DataMigration dans les Alpes-Maritimes

Marie Lesclingand, Pinar Selek

### ► To cite this version:

Marie Lesclingand, Pinar Selek. Compter pour mieux comprendre : le projet DataMigration dans les Alpes-Maritimes. Giovanni Fusco; Xavier Huetz de Lemps. Nice : temps, espace et société. Quand la recherche parle de la ville., Serre Editeur, 2024, 9782864106920. hal-04554297

**HAL Id: hal-04554297**

**<https://hal.science/hal-04554297>**

Submitted on 22 Apr 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Compter pour mieux comprendre : le projet DataMigration dans les Alpes-Maritimes

Marie Lesclingand et Pinar Selek, Unité de Recherche Migrations et Sociétés  
(URMIS- Université Nice Côte d'Azur, CNRS, IRD – Nice, France)

## Introduction

En 2015, dans un contexte de post-attentats et d'état d'urgence, l'État français a rétabli un contrôle systématique à la frontière italienne, limitant la libre circulation mise en œuvre par les accords de Schengen en 1991. Cette procédure, qui s'inscrit dans un contexte général de réaffirmation des pouvoirs de l'État-nation dans l'UE, a donné une visibilité particulière à la présence de migrants dans la région frontalière franco-italienne. Cette région est depuis longtemps un espace d'accueil temporaire ou à plus long terme : mobilités russes, anglaises et italiennes au XIX<sup>e</sup> siècle ; arrivée d'une importante migration arménienne et russe au début du XX<sup>e</sup> siècle ; installations tchéchènes, polonaises ou roumains ou encore des rapatriés d'Afrique du Nord ; migrations pendulaires depuis l'Italie et l'Europe de l'Est (Gastaut, 2009).

Si son caractère cosmopolite ne date pas de cette dernière vague migratoire, les redéfinitions de l'espace migratoire à l'échelle européenne ont fait de ce département un pôle migratoire de premier plan, d'abord par le nombre de migrants concernés. La région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA) est la troisième région française qui compte le plus grand nombre d'étrangers (381 401) après l'Île de France et l'Auvergne-Rhône-Alpes mais, en valeurs relatives, la région PACA arrive en deuxième position, la part des étrangers étant de 7,5% contre 6,9% en Auvergne-Rhône-Alpes. Au sein de la région PACA, les Alpes-Maritimes, relativement à la population, sont le premier département à compter le plus d'étrangers (annexes, tableau A).

En dehors de leur importance numérique, les enjeux politico-médiatiques dont les populations migrantes sont l'objet au niveau européen, ont contribué à sa visibilité et ont impulsé de nombreux travaux académiques. Sur ce même terrain, face à une situation constituée en « problème public », au sens de Cefaï (Cefaï, 1996), un certain nombre d'acteurs qui se sont emparés de la question des deux côtés de la frontière dans le but d'atténuer les effets des politiques répressives et de les contester, ont investi l'espace public et cumulé des savoirs capitaux sur la question qui n'étaient ni structurés ni mis en commun. Et c'était d'ailleurs cette

faible mutualisation qui expliquait partiellement l'invisibilisation des personnes en migration, criminalisées et davantage exploitées.

Afin de fédérer les différentes démarches académiques, de leur donner une visibilité, de construire un savoir commun avec les acteurs de terrain et de devenir un espace de ressources pour qui s'intéresse à la thématique des migrations dans les Alpes-Maritimes, nous avons créé, en 2017 au sein d'Université Côte d'Azur, l'Observatoire des Migrations des Alpes-Maritimes (ObsMigr06), pensé comme un projet collectif, interdisciplinaire et international de chercheurs qui travaillent sur les questions de migrations dans ce territoire frontalier. Tout en étant ancrée dans l'université<sup>1</sup>, notre démarche vise donc à alimenter le débat public, autour des questions sociales construites par ces nouvelles dispositions sécuritaires. Depuis sa création, l'ObsMigr06 a réussi à créer un espace collectif et à donner une visibilité aux travaux portant sur la question, à travers des publications collectives et des activités scientifiques ou publiques. Nous avons réalisé de multiples activités de recherche, publications, séminaires, colloques, journées d'étude, tables rondes et manifestations artistiques, notamment dans la région frontalière franco-italienne, mais aussi dans d'autres régions frontalières comme Calais et Briançon, autour de travaux comparatifs. Le travail de mise en commun des multiples recherches interdisciplinaires, menées en France et en Italie a donné lieu à un ouvrage collectif *Le manège des frontières* qui synthétise les apports de ces travaux (Selek et Trucco, 2020).

Aujourd'hui l'ObsMigr06 est de plus en plus sollicité par les chercheurs, à l'échelle internationale, autour de multiples projets collectifs. Ces sollicitations et les échos de nos travaux structurent de plus en plus notre équipe qui tend à devenir un véritable espace de ressources sur les questions de migrations concernant les Alpes-Maritimes mais aussi un espace pédagogique pour nos étudiantes et étudiants, en les engageant dans des travaux collectifs, à travers leurs mémoires de recherches et à travers les possibilités de stages que nous leur proposons. Nous avons, réalisé, par exemple, en 2021, une préenquête, sur les effets les plus visibles de la crise sanitaire et de l'installation de l'état d'urgence sur la situation des migrants dans l'espace transfrontalier franco-italien. Cette enquête préliminaire, basée notamment sur les techniques qualitatives, mais aussi sur la comparaison des statistiques de différentes institutions, a été conduite, sous notre supervision, par Lysandre Bézier, étudiante de L3 et Mariame El-Himer, étudiante de M1 en Sociologie et ses résultats ont été partagés avec le grand

---

<sup>1</sup> Hébergée par deux laboratoires de recherches, URMIS et ERMES à l'Université Côte d'Azur, avec l'association du Laboratoire de Sociologie Visuelle de l'Université de Gênes, l'[ObsMigr06](#) est soutenue d'abord par notre Université, mais aussi par [TERRA](#), [MIGREUROP](#), [BABELS](#) et d'autres institutions scientifiques internationales.

public le 1<sup>er</sup> juin 2021, lors d'une conférence de presse organisée par l'Observatoire, relayée sur le site de ce dernier<sup>2</sup>. Un autre exemple est la réalisation, par Yann Camping, étudiant en M2 Migrations Studies, d'un guide solidaire pour les migrants primo-arrivants dans les Alpes Maritimes. Réalisé en travaillant ensemble avec les acteurs de terrain, ce guide est accessible sur plusieurs sites numériques, contient des informations sur les distributions alimentaires, de vêtements, les abris inconditionnels, les infrastructures sanitaires, etc...<sup>3</sup>

Quant au projet DataMigrations dans les Alpes-Maritimes (DMAM), il est né du constat d'un manque d'informations chiffrées sur les migrations au niveau départemental dont on peut trouver trois principales origines. Premièrement, la sensibilité du sujet, objet de controverses dans l'espace public local, oblige à une certaine prudence et à un usage modéré des chiffres, le risque de leur instrumentalisation politique étant non négligeable. Deuxièmement, les sources de données quantitatives sur les migrations sont beaucoup plus restreintes et parcellaires, notamment à un échelon géographique fin tel que le département ou la commune car seules les données recueillies de manière exhaustive sont représentatives à ces niveaux, mais elles sont rarement accessibles directement. Enfin, la migration est un phénomène complexe et difficile à mesurer. Or, les chercheurs et chercheuses qui travaillent sur ces questions au niveau local dans des approches méthodologiques plus qualitatives (observations et entretiens) ont également besoin de données chiffrées (dans un souci de contextualisation). Par ailleurs, les données chiffrées peuvent permettre de rendre plus visible une réalité que les pouvoirs publics cherchent à occulter, occultation qui entraîne une invisibilité des populations migrantes et dont la reconnaissance par sa quantification met en évidence des spécificités qui pourraient ensuite être prises en compte dans les politiques publiques.

Le projet DMAM s'inscrit dans l'esprit de l'observatoire et dans une démarche de co-construction des savoirs. C'est d'abord un travail collectif, réalisé et partagé, simultanément et successivement, par les chercheuses<sup>4</sup> et apprenties chercheuses<sup>5</sup>, mais aussi par les acteurs de terrain. L'enjeu étant de ne pas privatiser ce travail de recherche, les acteurs de terrain ne constituent pas seulement des « informateurs privilégiés » et alliés sur le terrain, mais ce sont

---

<sup>2</sup> <https://obsmigration.hypotheses.org/files/2021/06/2021-06-01-Rapport-ObsMigr.pdf>

<sup>3</sup> Version en français : <https://obsmigration.hypotheses.org/files/2023/01/2022-07-15-brochure-FR.pdf> / Version en anglais : <https://obsmigration.hypotheses.org/files/2023/01/2022-07-15-brochure-EN.pdf>

<sup>4</sup> Marie Lesclingand et Pinar Selek

<sup>5</sup> Anabell Alfonzo Gamez, Béatrix Robinson, Isabelle Malak, Hana Kharis, Mariame El Himmer, Léa Paic

des savants qui font partie de la production de la connaissance collective, pour être largement partagée et enrichie (Madec, Monchatre et Selek, 2019).

L'objectif principal est de recueillir et de collecter des données chiffrées sur les migrations et les populations migrantes au niveau départemental ou infra-départemental sur des thématiques variées (santé, procédures administratives, passage des frontières, violences, hébergement...). D'un point de vue méthodologique, la logique est celle d'une triangulation des sources afin que la mise en commun des données conduise *in fine* à disposer d'une multiplicité de points de vue dans une logique de triangulation méthodologique des sources. Chaque source éclaire la question migratoire de son point de vue, spécifique, situé et donc limité et biaisé, mais dont la mise en commun peut permettre d'approcher au plus près la complexité de la réalité étudiée. La co-construction se traduit aussi par une valorisation des données et une diffusion des résultats auprès des acteurs et actrices de terrain (professionnels ou bénévoles des différentes structures). Enfin, une des dimensions du projet est aussi pédagogique puisqu'il s'agit de former des étudiantes de niveau licence ou master en les associant, à travers des stages de recherche, aux différentes étapes du projet : du recueil des données à leur exploitation statistique jusqu'à leur valorisation sous forme d'infographies.

Ce chapitre a pour objectif de présenter ce projet en cours de démarrage et dont les résultats en sont encore à leurs balbutiements. Le chapitre est organisé en trois parties : la première revient sur la difficile mesure du phénomène migratoire ; la deuxième présente les grandes étapes du projet DMAM et son avancement ; la troisième partie se penche sur deux exemples de données chiffrées sur les migrations : le premier, issu de la statistique publique, permet de resituer les spécificités du département au sein de la région PACA et apporte quelques éléments sur les populations migrantes dans le département ; le second présente les données d'une association *Habitat et Citoyenneté* prenant en charge des populations migrantes.

## **Les migrations, un phénomène difficilement mesurable**

### **Un événement complexe à définir et difficile à mesurer.**

Les migrations, objets d'études de plusieurs disciplines (géographie, démographie, sociologie, anthropologie, histoire, science politique) constituent un phénomène complexe avec de nombreux paramètres à prendre en compte comme la durée, la fréquence, la distance parcourue, le motif... Les définitions et le vocabulaire employé pour les désigner varient également : on parlera tantôt de mobilité, d'émigration ou d'immigration, de déplacement, d'exode avec des

adjectifs qualifiant telle ou telle caractéristique : interne, internationale, forcée, économique, de réfugié, rurale, environnementale...

Sa mesure en est alors d'autant plus délicate que toute opération de quantification nécessite deux opérations préalables : celle de la catégorisation et celle du comptage (Desrosières, 2008). Il s'agit d'abord de se mettre d'accord sur certaines conventions pour effectuer ensuite leur mesure. Dans le cas des migrations, la complexité du phénomène et le fait qu'il soit devenu, dans l'espace public, un enjeu politique, rendent cette opération de classification particulièrement délicate. En effet, les critères qui président à l'élaboration des catégories ou des classes ne sont jamais neutres et les indicateurs ensuite utilisés constituent donc une représentation du monde à la fois socialement et historiquement située. L'opération de catégorisation répond à une double logique : celle de l'homogénéisation de chaque catégorie (du point de vue du critère retenu, les individus d'une même catégorie doivent se ressembler) et celle de l'hétérogénéité des catégories entre elles (un même individu ne peut être classé dans deux catégories et ces dernières doivent donc être exclusives l'une de l'autre).

Et l'usage de ces catégories, tant dans l'espace académique que dans l'espace politique, peut ainsi conduire à durcir la réalité et surtout à établir des frontières entre « les autres » (les étrangers, les migrants, les deuxièmes générations, etc...) et « nous » (les « Français », « les natifs », etc...). La production de chiffres et les usages qui en sont faits constituent donc à la fois un outil de connaissance et d'objectivation qui peut permettre de rompre avec des idées préconçues, particulièrement présentes dans le champ des migrations mais ils peuvent également avoir un effet performatif sur le monde social en considérant comme « réelles » des catégories d'analyse. C'est ce qu'écrit Alain Desrosières dans la *Politique des grands nombres*, « le fait de créer des catégories, en principe pour simplifier le monde et le rendre lisible, tout à la fois le modifie, et en fait un autre monde » (Desrosières, 2008).

## Les sources de données et les catégories utilisées

Les sources de données statistiques officielles permettant d'avoir une mesure directe des migrations à un échelon départemental ou infra-départemental proviennent du recensement de la population. Dans les enquêtes désormais annuelles du recensement, les variables suivantes sont renseignées : le pays de naissance, la nationalité actuelle et, pour les personnes étrangères, l'année d'arrivée en France. L'inclusion de ces trois variables répond aux recommandations de la Division Statistique des Nations-Unies puisqu'elles permettent de distinguer la catégorie « migrant international » défini comme « un individu qui réside dans un pays différent de son

pays de naissance, quelle que soit sa ou ses nationalités » (United Nations, 2019). Or, en France, les statistiques directement disponibles sur le site de l’Insee n’utilisent pas cette catégorie même si on peut, au niveau national, compter le nombre de « migrants internationaux » qui s’élève à 8,4 millions, soit 13% de la population totale mais dont 1,7 millions sont de nationalité française (tableau 1).

Jusqu’au début des années 1990, la statistique publique française utilisait exclusivement le critère de la nationalité pour distinguer les personnes étrangères des personnes françaises. Cependant, les personnes étrangères n’ont pas toutes migré puisqu’une partie d’entre elles sont nées en France<sup>6</sup>. En 2019, la France comptait au total 4,9 millions d’étrangers dont 0,7 millions (soit 14%) sont nés en France et donc non-migrants (tableau 1). Dans un souci d’amélioration des données sur le phénomène migratoire, l’usage de la catégorie « immigré » a été officialisée à partir de 1991 selon la définition suivante : « est immigré une personne née étrangère à l’étranger, c’est-à-dire venue s’installer en France pour un an au moins, qu’elle ait acquis ou non la nationalité française ». Cette nouvelle catégorie repose sur celle du « migrant international » en y ajoutant le critère de nationalité à la naissance et permet alors de distinguer les rapatriés des anciennes colonies nées à l’étranger de nationalité française des autres migrants. En 2019, on comptait donc 6,7 millions d’immigrés en France, soit 10% de la population totale dont 2,5 millions sont de nationalité française (par acquisition).

**Tableau 1. Les différentes catégories utilisées par la statistique publique française**  
(données au niveau national)

Catégorie	Effectifs (en millions)	Part dans la population totale (pourcentages)
Migrant international	8,4	13
<i>Dont nés français</i>	<i>1,7</i>	<i>20 %</i>
Etranger	4,9	7
<i>Dont non-migrants</i>	<i>0,7</i>	<i>14 %</i>
Immigré	6,7	10
<i>Dont français</i>	<i>2,5</i>	<i>37 %</i>
Ensemble de la population	67	100

Source : Insee, recensement de la population 2019

Au-delà de l’enjeu propre aux catégories statistiques et aux effets qu’ils peuvent produire, le cas français illustre parfaitement l’imperfection des statistiques migratoires<sup>7</sup> (Beauchemin et al., 2021). Cela invite aussi à recourir à d’autres sources de données afin de pallier les lacunes et manques des sources de la statistique publique puisqu’une partie de la population migrante

<sup>6</sup> Tous les individus nés en France de deux parents étrangers n’ont pas la nationalité française à la naissance.

<sup>7</sup> Sachant que ces imperfections sont encore plus grandes quand on s’intéresse non plus aux données de stocks mais aux données de flux qui sont souvent estimés de manière indirecte (Beauchemin et al., 2021)

échappe complètement à ces collectes de données, et notamment les hommes et les femmes qui sont dans des situations de grande vulnérabilité (Dietrich-Ragon, 2017).

## La démarche mise en œuvre dans le cadre du projet DMAM

### Les différentes étapes

La démarche adoptée dans le cadre du projet DMAM se décompose en six étapes.

Dans un premier temps, nous avons identifié des structures très diverses potentiellement productrices de données chiffrées (statistique publique, association, organisme privé, établissement de santé, etc...) tout en cherchant à couvrir de nombreuses thématiques relatives aux populations migrantes : le passage aux frontières, l'hébergement, l'aide et l'accompagnement, les procédures administratives, la santé et les soins, les violences, les actions de résistances, la maternité, les caractéristiques socio-démographiques, les mineurs non-accompagnés.

Après cette première phase, des prises de contact avec chaque structure identifiée ont été engagées en suivant un protocole systématique : disponibilité de données statistiques au sein de la structure ; forme et contenu ; possibilité de récupération des données.

Pour les structures ayant répondu positivement, les données étaient récupérées dans leur format brut, qu'il s'agisse de bases de données directement exploitables ou de rapports desquels des données chiffrées pourraient être ensuite extraites jusqu'à la saisie de données (cf. l'exemple de l'association Habitat&Citoyenneté). Dans tous les cas de figure, l'objectif est d'arriver finalement à la constitution d'une base de données exploitable ensuite.

À partir de ces bases de données, l'exploitation statistique peut alors se déployer en développant essentiellement des analyses descriptives univariées et bivariées.

Enfin, la dernière étape est celle de la valorisation des exploitations statistiques réalisées sous forme d'infographies avec une double entrée, à la fois thématique et par type de sources de données.

### État des lieux de la collecte des données

Le projet ayant démarré il y a quelques mois seulement<sup>8</sup>, l'état des lieux de la collecte des données est provisoire. En juin 2022, 100 structures avaient été identifiées dont 62 associations :

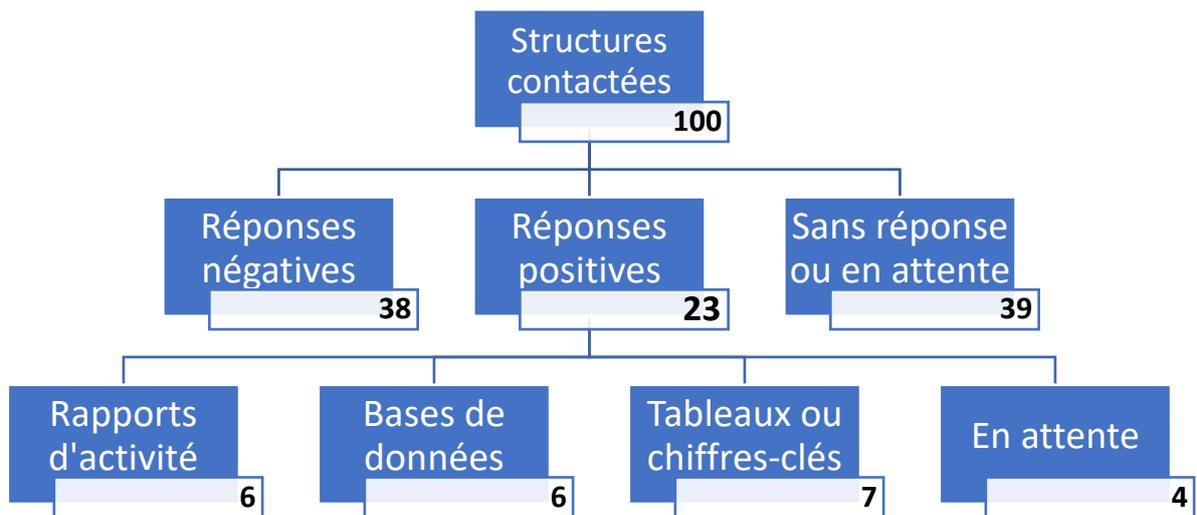
---

<sup>8</sup> Les premières stagiaires recrutées sur ce projet ont commencé en avril 2022.

certaines sont particulièrement orientées vers la prise en charge des migrant·es mais d'autres ont des champs d'actions plus larges et permettant de couvrir des thématiques variées, sachant que les structures peuvent être à la fois des structures locales mais aussi des antennes d'associations nationales. Il s'agit notamment d'institutions publiques (20) : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFFII), Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA), Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), Agence Régionale de Santé (ARS), Préfecture, Tribunal administratif de Nice.... . On été en outre intégrés dans la base descabinets d'avocats spécialisés sur les questions migratoires (6) ; des établissements de santé (6) : centres de protection materno-infantile (PMI), Centres Gratuits d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD), Centre Hospitalier Universitaire (CHU), Centres de dépistages anti-tuberculeux, etc... ; et d'autres structures comme les écoles et centres de recherche (6).

Parmi les 100 structures identifiées et contactées, 38 ont répondu défavorablement à notre demande, les principaux motifs de refus étant l'absence de données chiffrées au sein de la structure, l'absence de données à l'échelon départemental ou infra-départemental, l'absence de variables clés nous permettant d'identifier la population migrante (a minima, nous avons besoin de disposer du pays de naissance de la personne ou éventuellement de sa nationalité), le caractère confidentiel des données. Pour 39 structures, nous sommes sans réponse ou en attente après une première prise de contact. Enfin, pour 23 structures, nous avons obtenu une réponse positive et nous avons collecté des données chiffrées auprès de 19 d'entre elles (4 sont en attente). Les données chiffrées sont rarement directement exploitables : seules 6 bases de données ont été récupérées. Dans les autres structures, il s'agit de rapports d'activités ou de tableaux et chiffres-clés qui nécessitent ensuite un travail d'analyse des documents et d'extraction de données pour constituer des bases qui seront ensuite exploitables (schéma 1).

**Schéma 1. État des lieux de la collecte des données statistiques au 30 juin 2022**



Nous proposons maintenant de présenter deux exemples d’analyse de données issues de cette collecte. Ils permettent de caractériser la population migrante dans les Alpes-Maritimes mais en adoptant des points de vue différents : le premier est celui de la statistique publique avec des données issues du recensement de la population (enquête annuelle de 2018), le second est celui d’une association indépendante qui accueille des migrants.

## Qui sont les migrants et migrantes dans les Alpes-Maritimes ?

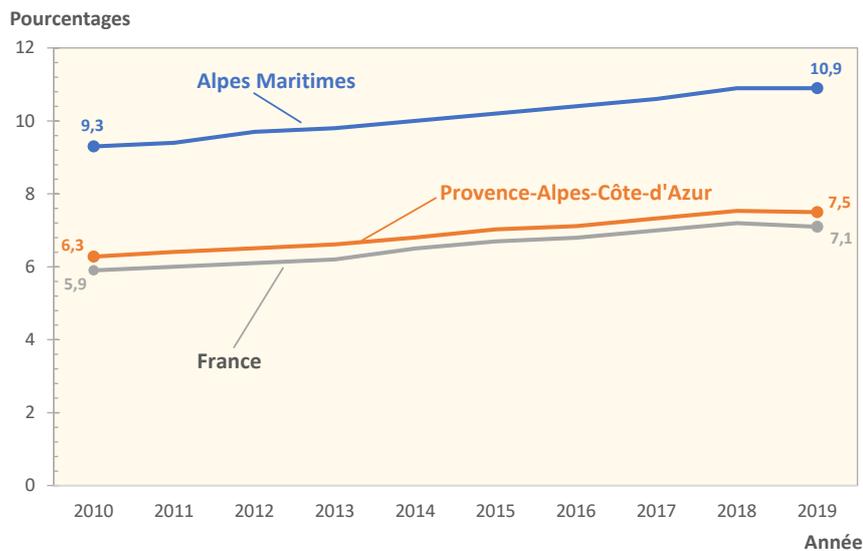
### À travers la statistique publique

Les données issues du recensement de la population et directement disponibles sur le site de l’Insee à un niveau départemental et infra-départemental ne mobilisent que deux catégories : les étrangers et les immigrés. Or, d’après les définitions vues précédemment, nous avons choisi le critère de nationalité qui est celui permettant de recouvrir le mieux la population migrante que l’on cherche à caractériser puisque seuls 14% des étrangers sont non-migrants et cela concerne principalement des mineurs.

## Une population étrangère en augmentation, féminine et jeune

Comme on l'a évoqué en introduction, du fait de sa situation frontalière, le département des Alpes-Maritimes a depuis longtemps été concerné par les migrations. Dans la dernière décennie (2010-2019), la part de la population étrangère dans le département est passée de 9,3 % à 10,9%, soit une augmentation relative d'environ 17%, évolution très similaire à celle enregistrée au niveau régional et national à des niveaux néanmoins plus bas (de 6% à 7 %) (figure 1).

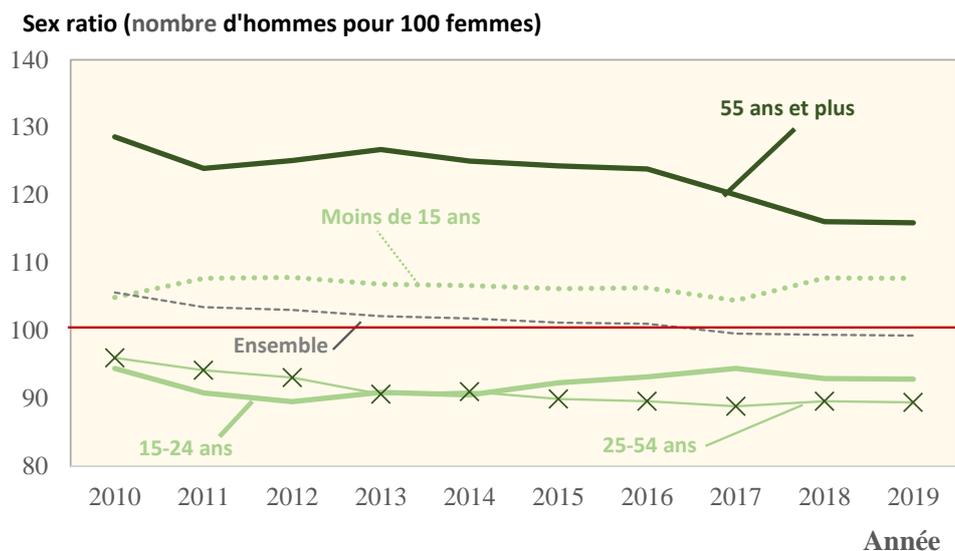
**Figure 1. Evolution de la part de la population étrangère en France, en PACA et dans les Alpes-Maritimes entre 2010 et 2019**



**Sources :** Insee, Recensement de la population (France, PACA et Alpes-Maritimes), enquêtes annuelles de 2010 à 2019

Longtemps pensées comme exclusivement masculines, des recherches menées à partir des années 1980 ont révélé que les femmes avaient toujours été présentes dans les déplacements de populations mais n'étaient souvent pas considérées comme les protagonistes principales ; elles ont aussi montré que les femmes étaient désormais de plus en plus nombreuses à migrer de façon autonome (Donato et al., 2006).

**Figure 2. Une population étrangère de plus en plus féminine**  
Évolution du sex ratio de la population étrangère dans les Alpes-Maritimes depuis 2010



**Note :** le trait rouge indique que le nombre d'hommes et de femmes est similaire (valeur 100)  
**Lecture :** les valeurs situées au-dessus du trait rouge révèlent des populations relativement plus masculines (comme les 55 ans et plus) tandis que les valeurs situées en-dessous du trait rouge indiquent que les populations sont relativement plus féminines (comme les 25-54 ans).  
**Sources :** Insee, Recensement de la population (Alpes-Maritimes), enquêtes annuelles de 2010 à 2019

Dans les Alpes-Maritimes, la population étrangère, qui était encore majoritairement masculine en 2010 puisqu'elle comptait 106 hommes pour 100 femmes, s'est progressivement féminisée et, en 2019, on compte un peu plus de femmes que d'hommes (le sex ratio est inférieur à 100) (figure 2). Néanmoins, les sex ratio varient beaucoup selon les classes d'âges. Ainsi, la population étrangère la plus âgée (55 ans et plus) est celle qui compte relativement le plus d'hommes (avec des sex ratio qui varient selon les années entre 115 et 130 hommes pour 100 femmes) tandis que les populations étrangères plus jeunes (15-24 ans et 25-54 ans) sont en revanche beaucoup plus féminines (avec des sex ratio qui varient entre 88 et 96 hommes pour 100 femmes) (figure 2).

La comparaison des structures par classes d'âges de la population étrangère avec la population française (tableau 2) fait apparaître deux principales différences : la sur-représentation des populations âgées de 25-54 ans parmi la population étrangère, c'est-à-dire les populations actives (au sens économique du terme) et la sous-représentation des hommes et des femmes de 55 ans et plus parmi la population étrangère en comparaison avec la population française (Guélamine, 2009).

**Tableau 2. Une population étrangère plus jeune que la population française**  
 Répartition des populations française et étrangères dans les Alpes-Maritimes par sexe et classes d'âges en 2019 (%)

Classes d'âges	Hommes		Femmes	
	Etrangers	Français	Etrangères	Françaises
Moins de 15 ans	17	17	16	14

15-24 ans	8	12	9	10
25-54 ans	45	37	50	34
55 ans et plus	29	35	25	41
Ensemble	100	100	100	100

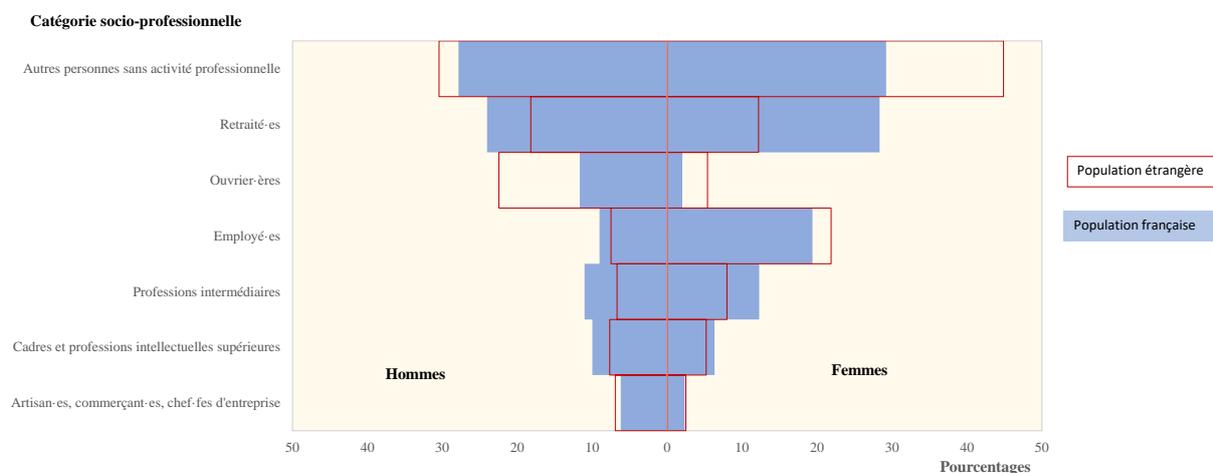
Source : Insee, Recensement de la population (Alpes-Maritimes), 2019

## Origine, activités socio-professionnelles et localisation des étrangers dans les Alpes-Maritimes

La moitié des hommes (54%) et des femmes (50%) de nationalité étrangère ont pour origine seulement cinq pays méditerranéens qui sont identiques pour les deux sexes : deux pays européens : l'Italie et le Portugal et les trois pays du Maghreb (Tunisie, Maroc et Algérie) (annexes, tableau B). Les autres nationalités, pour les hommes comme pour les femmes sont en majorité européennes (néerlandaise, polonaise, russe, espagnole) et dans une moindre mesure d'Afrique sub-saharienne (Sénégal, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée<sup>9</sup>).

**Figure 3. Les hommes et les femmes de nationalité étrangère sur-représentés dans certaines catégories socio-professionnelles**

Répartition des populations française et étrangère par sexe et catégorie socio-professionnelle (pourcentages)



Source : Insee, Recensement de la population (Alpes-Maritimes), 2019

Les hommes et les femmes de nationalité étrangère n'occupent par ailleurs pas les mêmes emplois que les personnes de nationalité française. Du fait d'une segmentation du marché du travail fortement marquée selon le genre, les comparaisons des catégories socio-professionnelles des populations étrangères et française sont présentées distinctement selon le

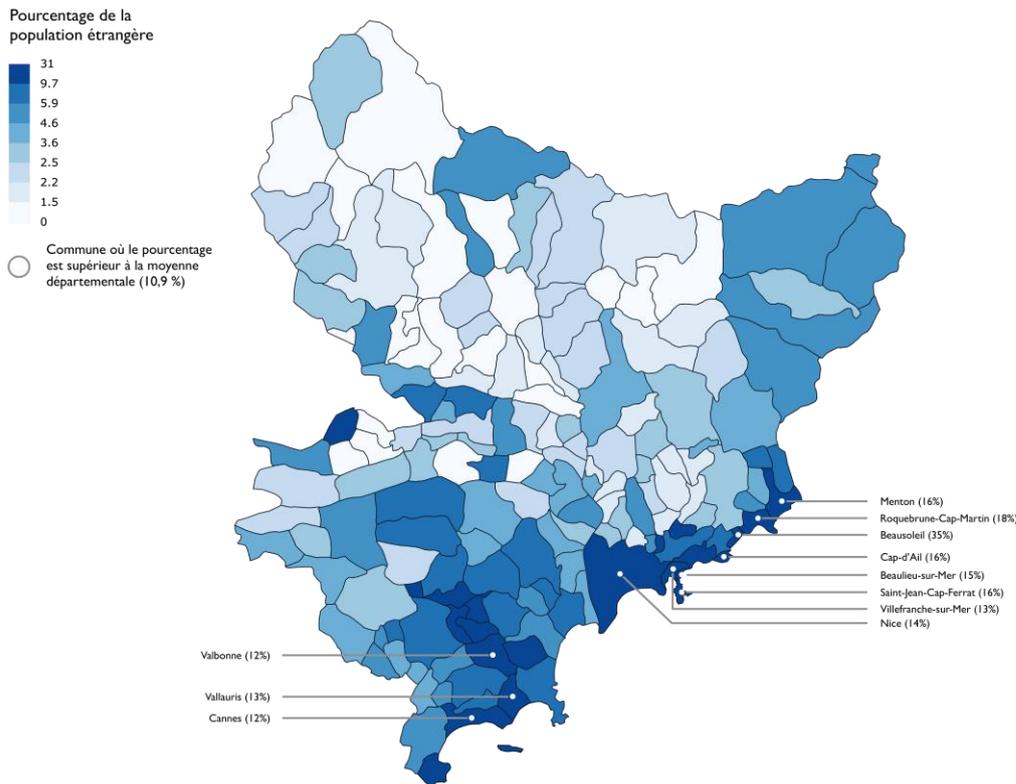
<sup>9</sup> La catégorie « nationalité détaillée » de l'Insee ne détaille pas exhaustivement toutes les nationalités, notamment celles qui sont peu représentées et qui sont alors regroupées dans une catégorie « Autres – Nationalités de l'UE » ou « Autres – Nationalités d'Afrique » ou « Autres – Nationalités d'Asie » ou « Autres – Nationalités d'Amérique ».

genre (figure 4). Les hommes étrangers sont sur-représentés parmi les ouvriers : cette catégorie représente 22% de l'ensemble de la population étrangère contre seulement 11% au sein de la population française et ils sont également sur-représentés (mais dans des proportions beaucoup plus faibles) parmi les personnes sans activité professionnelle (30% contre 27%). Les femmes étrangères sont particulièrement sur-représentées parmi les personnes sans activité professionnelle (45% contre 30%) et dans une moindre mesure parmi les employées et les ouvrières. Les populations masculines et féminines de nationalité étrangère sont sous-représentées parmi les retraitées en lien avec la structure par âge plus jeune de la population étrangère par rapport à la population française (figure 3).

Les populations migrantes, comme cela a déjà été vérifié dans le passé (Gastaut, 2009) s'installent de manière privilégiée dans les communes frontalières et aussi celles du littoral. La carte 1 représente la part de la population étrangère au sein de la population de chaque commune du département. Les communes qui accueillent relativement le plus d'hommes et de femmes étrangers (couleur en bleu plus foncé) sont particulièrement concentrées sur tout le littoral.

Onze communes (indiquées sur la carte) sont particulièrement concernées puisqu'elles comptent une part de la population étrangère supérieure à la moyenne départementale (10,9%). Arrive notamment loin devant la commune de Beausoleil qui compte 35% de population étrangère. Les autres communes les plus concernées se situent entre la frontière italienne et Nice (Menton, Roquebrune-Cap-Martin, Cap-d'Ail, Beaulieu-sur-Mer, Saint-Jean-Cap-Ferrat, Villefranche-sur-Mer et Nice) et comptent entre 14% et 18% d'hommes et de femmes étrangers au sein de leur population. Dans la partie est du département, les trois communes de Cannes, Vallauris et Valbonne comptent autour de 13% d'étrangers (carte 1).

**Carte 1. Localisation de la population étrangère sur le territoire des Alpes-Maritimes**  
Part de la population étrangère au sein de la population totale dans chaque commune (en pourcentages)



Carte réalisée avec [Magrit](#), solution de cartographie thématique  
 Source : Insee, Recensement de la population (Alpes-Maritimes), 2018

Cependant, quand on analyse les catégories socio-professionnelles au niveau communal (et non plus départemental comme dans la figure 4), on constate que les populations catégorisées comme étrangères recouvrent des profils sociaux très variés. Ainsi, dans les communes de Beausoleil, Vallauris, Drap et Carros, les personnes étrangères sont sur-représentées parmi les ouvriers et ouvrières tandis que dans les communes de Biot, Villefranche-sur-Mer, Saint-Jean-Cap-Ferrat ou encore Antibes<sup>10</sup>, les personnes étrangères sont sur-représentées dans les catégories des cadres et professions intellectuelles supérieures.

## À travers les acteurs de terrain

### Présentation de l'association

*Habitat et citoyenneté* est une association indépendante (sans subventions de l'État) qui fonctionne avec deux personnes permanentes et de nombreux bénévoles. Localisée dans le centre de Nice, c'est une des premières étapes des exilés qui arrivent à Nice, avant ou après leur passage au Forum Réfugiés et avant le rendez-vous en préfecture pour la demande d'asile, qui

<sup>10</sup> Par exemple à Beausoleil, 37% des hommes étrangers sont ouvriers contre 13% parmi les hommes français. Le constat est le même si on compare avec le pourcentage moyen départemental qui est de 22% pour la population étrangère masculine (données non présentées, issues du Recensement de la population Alpes-Maritimes, 2019).

est souvent fixée à une date éloignée de leur arrivée (délai légal 3 jours, 10 si afflux massif, actuellement jusqu'à 30 jours). Ils et elles y trouvent accueil, repos, alimentation, écoute, analyse de leur situation administrative, sociale, médicale, orientation dans le parcours, demande d'hébergement.

Les missions de l'association sont variées allant de l'accueil des migrants, sans papiers, sans aides des services sociaux (MSD, CAF...), en passant par l'accompagnement administratif et social et l'aide à l'hébergement par le biais du réseau militant et des recours contentieux. L'association propose également une épicerie sociale solidaire, des cours de français, une domiciliation avec boîte aux lettres, une friperie pour enfants et puériculture et elle assure la mise en relations avec d'autres associations : RESF, Resto du Cœur, Secours Catholique, CIDFF, Cimade, Coviam, Tremplin, Planning familial, Secours populaire...

### La constitution de la base de données

Nous avons pu mettre en place, avec l'association *Habitat et citoyenneté*, une collaboration à partir de leurs archives. Ces archives se composent des documents renseignant anonymement les personnes accueillies et rangées dans des dossiers papier dans le bureau de l'association. L'association ne possède ni les moyens ni le temps pour mener le travail de saisie de l'ensemble des documents. Le personnel nous a donc donné accès à leurs archives<sup>11</sup>, le travail réalisé pouvant leur être ensuite utile. En effet, malgré une bonne connaissance de leur public et de leurs problématiques, lorsqu'il s'agit de demandes ou de contestations auprès de l'État les représentants de l'association ont besoin de soutenir leurs arguments par des données chiffrées.

Les variables saisies incluent les données socio-démographiques des personnes en migration comme l'âge, le pays de naissance, la nationalité, le sexe, la ou les langues parlées et le statut administratif. Elles incluent aussi des variables renseignant le statut administratif : lieu d'hébergement, décision de demande d'asile par l'OFPRA, droit à l'assurance maladie ou encore si l'aide juridictionnelle est accordée ou pas. Concernant les femmes, il existe des variables spécifiques comme le nombre d'enfants, enceinte, isolée (sans soutien familial).

Si les données permettant de caractériser socio-démographiquement les personnes accueillies au sein de l'association sont globalement bien renseignées, celles relatives au statut administratif le sont beaucoup moins systématiquement et, pour ces dernières, le nombre de non-réponses est beaucoup plus important et aléatoire. Ces renseignements proviennent

---

<sup>11</sup> Les données saisies sont celles des années 2018, 2019, 2020 et 2021.

généralement de documents précis, délivrés après la demande de régularisation et leur enregistrement n'est pas systématiquement réalisé.

### Le profil socio-démographique des migrants accueillis

En 2021, l'association a accueilli au total 320 personnes migrantes dont une majorité de femmes (61 %). Un tiers des personnes accueillies avaient moins de 15 ans et la proportion est même plus grande au sein de la population masculine (38 %). 46 % des personnes accueillies sont nées dans un pays d'Europe (Albanie, Géorgie, Russie) et 48% sont nées dans un pays du continent africain (Côte d'Ivoire, Nigeria, Guinée, Sénégal, Tunisie). Six migrants sur dix sont célibataires et le statut marital diffère peu selon le genre à l'exception des femmes en situation de séparation qui sont sur-représentées : on compte en effet 10% de femmes divorcées, séparées ou veuves contre seulement 2% parmi les hommes.

**Tableau 3. Caractéristiques socio-démographiques du public accueilli**  
Année 2021

<b>Caractéristiques socio-démographiques</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentages</b>
<b>Sexe</b>		
Femme	194	61%
Homme	126	39%
<b>Classes d'âges</b>		
15-19 ans	18	6%
20-24 ans	21	7%
25-29 ans	40	13%
30-34 ans	42	13%
35-39 ans	48	15%
40 ans et plus	51	16%
Moins de 15 ans	96	30%
<b>Pays de naissance</b>		
Europe	144	46%
Afrique	137	48%
Autres*	31	6%
<b>Situation familiale</b>		
Célibataire	174	60%
Concubin(e)	21	7%
Divorcé(e)	9	3%
Marié(e)	75	26%
Séparé(e)	7	2%
Veuf.ve	3	1%
<b>Situation administrative</b>		
Autorisation provisoire de séjour	15	5%

Citoyen de l'UE	3	1%
Demandeur d'Admission exceptionnelle au séjour	14	5%
Demandeur d'asile	150	49%
Demandeur d'asile (Dublin)	42	14%
Demandeur de Document de circulation pour étranger mineur	7	2%
Demandeur de Titre de séjour	32	10%
Enfant	11	4%
Étranger malade	7	2%
Protection subsidiaire	5	2%
Réfugié(e)	7	2%
Titulaire de Titre de séjour	13	4%
<b>Total<sup>1</sup></b>	<b>320</b>	<b>100%</b>

<sup>1</sup> L'effectif total varie selon les variables certaines étant moins bien renseignées.

Source : Habitat & Citoyenneté, année 2021 (données saisies)

Plus de la moitié des personnes accueillies sont demandeurs et demandeuses d'asile (63 %). Enfin, parmi les femmes accueillies en 2021, 10 % étaient enceintes et trois femmes sur quatre (73 %) ont au moins un enfant (tableau 3)<sup>12</sup>.

### Limites et complémentarité des données

Les exemples d'exploitation statistique issues de ces différentes sources de données mettent en évidence certaines limites spécifiques à chacune des sources présentées. Du côté des données du recensement, la catégorie « Étranger » mobilisée ici ne recoupe pas complètement la catégorie des migrants et, loin d'être homogène, elle recouvre des réalités et des profils socio-démographiques très variés : migrations de personnes très qualifiées *versus* migrations de personnes moins qualifiées ou occupant des postes sans qualification. Enfin, ces données ne permettent pas de saisir une partie de la population migrante et notamment la plus précarisée (Dietrich-Ragon, 2017). Les données associatives, quant à elles, saisissent une autre réalité, très localisée et très focalisée sur les populations migrantes les plus vulnérables. Non systématiquement renseignées, beaucoup plus soumises aux aléas des enregistrements, avec un turn-over important de bénévoles pas toujours formés à la collecte systématique de données, leur qualité est aussi à interroger et les analyses doivent être interprétées avec prudence.

En revanche, la mise en commun et la confrontation de ces différents points de vue - pour l'instant réduits mais qui ont vocation à être très nombreux du fait de la multiplicité des sources

---

<sup>12</sup> Les données présentées dans le tableau 2 sont celles relatives à l'ensemble des hommes et des femmes accueillies en 2021. Certains chiffres cités dans le texte sont relatifs aux sous-populations masculines et féminines mais ne sont pas présentées dans le tableau.

répertoriées - révèlent aussi la complémentarité de ces différentes sources, chacune donnant à voir une partie de la réalité.

## Conclusion et perspectives

Ce travail, qui n'en est qu'à ses débuts, apporte de premiers enseignements la fois sur les aspects informatifs, méthodologiques et organisationnels du projet DMAM.

Premièrement, l'étape initiale d'identification et de collecte de données existantes révèle l'ampleur de la tâche à accomplir car les données chiffrées sont très nombreuses. Leur caractère sensible - la migration étant désormais construite comme un problème public - les invisibilise et rend alors difficile la démarche d'objectivation. Outre ces difficultés de diffusion de données sensibles, il apparaît également que les données sont très largement sous-exploitées par les organismes qui les produisent (pour les associations, il s'agit essentiellement d'un manque de temps et de compétences adéquates). Or, ces données qui sont de différentes natures nécessitent un long et systématique travail pour une exploitation à la fois pertinente et qui puisse être régulièrement actualisée.

Néanmoins, ces premières étapes nous confortent dans nos choix stratégiques et méthodologiques. Par exemple, nous avons décidé d'avancer en organisant les données par thématiques. Cette organisation va de pair avec la préparation d'un état des lieux provisoire des données disponibles et de leur exploitation. Durant ce travail, nous les diffusons progressivement sous forme d'infographies, pour également avoir le retour de tous ceux et toutes celles qui y participent<sup>13</sup>.

Le caractère collectif de cette organisation rend plus facile sa durabilité, sa continuité dans le temps. Ce travail a vocation à être réalisé sur le très long terme, nécessitant la participation au fil du temps de nombreuses personnes. Or, ce qui est « public » est ce qui appartient à la collectivité, ce qui n'est pas un domaine réservé. Pour le garantir, nous prenons soin de la documentation et de l'archivage de tout ce qui est fait afin d'assurer la pérennisation du projet, ce qui nécessite là aussi un travail préalable très conséquent. Notre approche collective rend possibles les passages de témoins entre les unes aux autres (entre chercheuses confirmées et apprenties) et encouragent à croiser et multiplier les sources.

---

<sup>13</sup> Les premières infographies seront diffusées courant mai et juin 2023 sur le site de l'Observatoire et auprès des différentes structures sollicitées dans la première étape (schéma 1).

Ainsi, le projet DMAM, nous apporte une grande expérience du travail coopératif dans le monde académique. Nous nous habituons à la mise en commun de nos savoirs, vers une contribution à la définition collective des problèmes publics. L'expérimentation d'une pratique démocratique de la sociologie nous enrichit aussi humainement.

## Références bibliographiques

- BEAUCHEMIN C., CARON L., HADDAD M., TEMPORAL F.**, 2021, « Migrations internationales : ce que l'on mesure (ou pas): », *Population & Sociétés*, N° 594(10), p. 1-4. doi:10.3917/popsoc.594.0001
- CEFAÏ D.**, 1996, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux. Communication - Technologie - Société*, 14(75), p. 43-66. doi:10.3406/reso.1996.3684
- DESROSIERES A.**, 2008, *L'argument statistique*, Paris, Presses de l'école des mines, Sciences sociales, 2 p.
- DIETRICH-RAGON P.**, 2017, « Aux portes de la société française. Les personnes privées de logement issues de l'immigration: », *Population*, Vol. 72(1), p. 7-38. doi:10.3917/popu.1701.0007
- DONATO K. M., GABACCIA D., HOLDAWAY J., MANALANSAN M., PESSAR P. R.**, 2006, « A Glass Half Full? Gender in Migration Studies1 », *International Migration Review*, 40(1), p. 3-26. doi:10.1111/j.1747-7379.2006.00001.x
- GASTAUT Y.**, 2009, « Histoire de l'immigration en PACA aux XIXe et XXe siècles », *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, 1278, p. 48-61. doi:10.4000/hommesmigrations.226
- GUELAMINE F.**, 2009, « La présence immigrée dans les sociétés européenne et française », in *Action sociale et immigration en France*, Paris, Dunod, Santé Social, p. 23-54.
- MADEC A., MONCHATRE S., SELEK P.**, 2019, « Enquêter sur ou enquêter avec ? Pour une pratique démocratique de la sociologie », *Sociologies pratiques*, 38(1), p. 83-95. doi:10.3917/sopr.038.0083
- SELEK P., TRUCCO D.**, 2020, *Le manège des frontières: criminalisation des migrations et solidarités dans les Alpes-Maritimes*, Paris, le Passager clandestin, Bibliothèque des frontières.
- UNITED NATIONS D. of E. and S. A.**, 2019, « International Migration 2019 », p. 65.

## Annexes

**Tableau A. Les Alpes-Maritimes, un département particulièrement concerné par les migrations**  
Nombre d'étrangers et part de la population étrangère (pourcentages)

Niveau géographique	Nombre d'étrangers	Part de la population étrangère (pourcentages)
<b>France</b>	<b>4 603 989</b>	<b>7,1 %</b>
<i>Sélection des cinq régions comptant le plus de population étrangère</i>		
Ile-de-France	1 778 109	14,5 %
Auvergne-Rhône-Alpes	553 829	6,9 %
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>381 401</b>	<b>7,5 %</b>
Grand-Est	362 766	6,5 %
Occitanie	362 253	6,1 %
<i>Les départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur</i>		
Bouches-du-Rhône	148 926	7,3 %
<b>Alpes-Maritimes</b>	<b>119 111</b>	<b>10,9 %</b>
Var	56 566	5,3 %
Vaucluse	42 709	7,6 %
Alpes-de-Haute-Provence	8 858	5,4 %
Hautes-Alpes	5 231	3,7 %

Source : Insee, Recensement de la population (France), 2019

**Tableau B. Les cinq principales nationalités des populations étrangères masculine et féminine dans les Alpes-Maritimes, 2019**

Part de chacune des cinq principales nationalités (pourcentages)

Hommes		Femmes	
Nationalité	Pourcentage	Nationalité	Pourcentage
Tunisiens	15	Italiens	14
Italiens	14	Tunisiens	12
Portugais	11	Portugais	11
Marocains	7	Marocains	7
Algériens	6	Algériens	6
Total	54	Total	50

Source : Insee, Recensement de la population (Alpes-Maritimes), 2019